Règlement du jeu concours « Les vacances Crocodile »

Article 1 – Organisateur

Le présent jeu est organisé par Crocodile Restaurants SAS, dont le siège social est situé Rue d'Englos, Lieu-dit Aux Moulins – 59320 Ennetières-en-Weppes, France, immatriculée au RCS de Lille Métropole sous le n° 343 946 711.

Article 2 – Durée

Le jeu se déroule du 5 juillet 2026 à 00h01 au 31 juillet 2026 à 23h59.

Article 3 – Conditions de participation

Le jeu est ouvert à toute personne majeure résidant en France métropolitaine.

Le jeu est organisé dans les restaurants Crocodile : Tourcoing, Englos, Dunkerque, Saint-Martin-Boulogne, Coquelles, Faches-Thumesnil, Villeneuve-d'Ascq, Hénin-Beaumont, Liévin, Nancy, Metz (Augny), Bruay-la-Buissière, Hautmont, Saint-Quentin, Valenciennes (Petite Forêt).

Pour participer, il est nécessaire de :

- Effectuer un achat dans un restaurant Crocodile participant ;
- Compléter le formulaire de participation et déposer une photographie prise dans le restaurant, disponible ici : https://restaurantscrocodile.fr/lete-a-bord-chez-crocodile-jeu-concours-photo/

Une seule participation est autorisée par personne pendant toute la durée du jeu.

Toute participation incomplète ou ne respectant pas les conditions du présent règlement sera considérée comme invalide.

Les photographies transmises ne doivent porter atteinte ni aux droits des tiers ni à l'ordre public. L'organisateur se réserve le droit de refuser toute photographie présentant un caractère illicite, diffamatoire, discriminatoire, violent, pornographique ou contraire aux bonnes mœurs.

Article 4 – Désignation du gagnant

À l'issue du concours, un jury composé de collaborateurs de Crocodile Restaurants sélectionnera la photographie gagnante en fonction de sa créativité, de son originalité et de sa capacité à illustrer l'univers convivial de Crocodile.

Le gagnant sera contacté par e-mail dans un délai de 15 jours suivant la clôture du concours.

Les décisions du jury sont souveraines et ne pourront faire l'objet d'aucune contestation.

Article 5 – Dotation

Le gagnant remportera 100 € de bons d'achat, crédités sur son compte fidélité APPTI, valables dans les restaurants Crocodile participants.

Les bons d'achat seront crédités sur le compte APPTI du gagnant dans un délai maximum de 30 jours suivant la confirmation de son gain. Si le gagnant ne dispose pas d'un compte APPTI, il devra en créer un afin de pouvoir bénéficier de sa dotation.

Les bons d'achat seront valables pendant 12 mois à compter de leur date de crédit sur le compte APPTI.

Le lot est strictement personnel. Il ne pourra donner lieu à aucun échange, remboursement, cession à un tiers ou contrepartie financière.

Article 6 – Autorisation d'utilisation des photographies

En participant au jeu, le participant autorise Crocodile Restaurants, à titre gratuit, à reproduire, représenter et diffuser la photographie transmise sur ses supports de communication (site internet, réseaux sociaux, newsletters et supports promotionnels), sans limitation géographique, pendant une durée de 3 mois.

L'organisateur pourra procéder aux adaptations techniques nécessaires (recadrage, ajustement de la luminosité ou de la mise en page), sans modifier l'esprit de la photographie.

Le participant garantit être l'auteur de la photographie et disposer des autorisations nécessaires des personnes éventuellement représentées. Si des mineurs apparaissent sur la photographie, il certifie être titulaire de l'autorité parentale ou disposer de l'accord de leur représentant légal.

Article 7 – Données personnelles

Les données personnelles recueillies sont utilisées exclusivement pour l'organisation du présent jeu concours et la désignation du gagnant, conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles.

Les données sont conservées pendant la durée nécessaire à l'organisation du jeu, puis archivées conformément aux obligations légales.

Les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité de leurs données, qu'ils peuvent exercer à l'adresse suivante : contact@colmar.be.

Article 8 – Acceptation du règlement

La participation au jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Le règlement est consultable gratuitement sur le site www.restaurantscrocodile.fr pendant toute la durée du jeu.

Article 9 – Responsabilité

L'organisateur ne saurait être tenu responsable en cas de dysfonctionnement du réseau Internet, d'impossibilité d'accéder au formulaire, de perte des données ou de tout événement indépendant de sa volonté perturbant le déroulement du jeu.

Article 10 – Fraude

Toute tentative de fraude ou de participation non conforme entraînera l'annulation de la participation, sans préjudice de toute action éventuelle.

Mentions légales

Jeu gratuit avec obligation d'achat organisé par Crocodile Restaurants SAS, immatriculée au RCS de Lille Métropole sous le n° 343 946 711, dont le siège social est situé Rue d'Englos, Lieu-dit Aux Moulins – 59320 Ennetières-en-Weppes.

Jeu ouvert du 5 juillet 2026 à 00h01 au 31 juillet 2026 à 23h59, réservé aux personnes majeures résidant en France métropolitaine.

Pour participer, le participant doit effectuer un achat dans un restaurant Crocodile participant, compléter le formulaire de participation et déposer une photographie prise dans le restaurant, disponible ici : https://restaurantscrocodile.fr/lete-a-bord-chez-crocodile-jeu-concours-photo/, selon les modalités précisées dans le règlement.

Une seule participation est autorisée par personne pendant toute la durée du jeu.

Le gagnant remportera 100 € de bons d'achat crédités sur son compte fidélité APPTI, valables dans les restaurants Crocodile participants pendant 12 mois à compter de leur date de crédit, selon les conditions précisées dans le règlement.

Le gagnant sera désigné par un jury interne selon les critères définis dans le règlement et contacté par e-mail.

Les photographies transmises pourront être reproduites et diffusées par Crocodile Restaurants sur ses supports de communication (site internet, réseaux sociaux, newsletters et autres supports promotionnels), sous réserve de l'autorisation donnée par le participant lors de son inscription.

Le règlement complet est consultable gratuitement sur www.restaurantscrocodile.fr ou sur simple demande auprès de l'organisateur.

La participation implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.